

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE :

L'OCAS (Office Cantonal d'Animation sportive du Canton Fougères Nord) créé en 1996, regroupe 9 communes rurales :

- Beaucé
- La Chapelle Janson
- Fleurigné
- Laignelet
- Landéan
- Le Loroux
- Luitré
- Parigné
- La Selle en Luitré

Le siège social de cette association se situe à la Mairie de La Chapelle Janson. L'association est composée d'un seul salarié. Le bureau est composé d'un Président, de 2 vice-présidents, d'un trésorier et d'une secrétaire. Tout au long de l'année scolaire un éducateur sportif (HELBERT Benjamin) est mis à disposition pour intervenir dans les associations de ses communes.

Pendant les vacances scolaires, cet éducateur devient le directeur de l'ALSH. Pour la préparation et la mise en œuvre des activités pendant les vacances, l'OCAS a mis en place une commission vacances loisirs.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Benjamin	HELBERT	(Directeur de l'OCAS Aout)
Lionel	PENGAM	(Directeur Juillet)
Chloé	BOISARD	(Animatrice BAFA)
Léa	TERMEAU	(Animatrice BAFA)
David	GERARD	(Animateur BAFA)
Pierre-Alexandre	LEBESLOURD	(aide-animateur)
Nicolas	BUSSON	(aide-animateur)
Elodie	LEROI	(aide-animatrice)
Corentin	BRYON	(aide-animateur)

L'équipe d'animation se compose d'animateur qualifié (BAFA + directeur) ainsi que d'animateur « non qualifié » (les aides-animateurs). Les animateurs sont là pour assurer le bon déroulement de l'activité et assurer la sécurité physique et affective des enfants.

Des groupes par tranches d'âges seront effectués par les animateurs (7-9 ans / 10-12 ans / 13-15ans) pour assurer cette sécurité et pour que chaque enfants puissent s'épanouir avec sa tranche d'âge.

PROJET ÉDUCATIF

1. -Intentions Éducatives Et Pédagogiques

- 1) Accueillir et proposer des activités par tranche d'âge
- 2) Favoriser la création et l'ouverture des enfants sur le monde extérieur
- 3) Développer chez les jeunes la socialisation
- 4) Responsabiliser les jeunes accueillis

ACTIVITÉS → INTENTIONS-PÉDAGOGIQUES :

Activités (exemples)	Intentions-pédagogiques
Piscine	Découvrir l'univers de l'eau Socialiser les jeunes par des jeux aquatiques en groupe
Balade à vélo	Faire des groupes de niveau et par tranche d'âge Faire des jeux collectifs (,,,) tout au long de la balade pour socialiser les enfants et non faire que du vélo.
Paintball	Sensibiliser les jeunes sur l'environnement avec la pratique sportive en forêt
Jeux de piste en forêt	Responsabiliser les jeunes en les laissant s'orienter sur un parcours sécurisé
Cuisine	Découvrir et apprendre la cuisine ainsi que la vaisselle aux enfants pour responsabiliser ceux – ci
Création et peinture	Développer l'imagination en les laissant créer eux même Rangement/nettoyage = responsabilisation Ouverture sur le monde a travers le copiage sur des livres/images du monde (calque/bois/peinture)
VTT	Faire des groupes de niveau et par tranche d'âge Faire découvrir la nature et l'environnement à travers de pauses (rythme de l'enfant à préserver)
Chasse au trésor	S'orienter dans un espace délimité et non connu
Pêche	Faire découvrir une activité méconnue par les jeunes. Faire découvrir la pêche de façon ludique et faire travailler l'imagination des enfants sur le fait d'attraper des poisson (concours de lancer, fabrication de fausses canne à pêche avec les alentours sans détruire l'environnement,...)
Cerfs volants	Favoriser l'autonomie dans la création d'un objet

Celui-ci est modifiable en fonction des enfants et des ressources déjà acquises de l'ALSH

Organisation spatio-temporelle

L'équipe a rendez-vous directement au lieu de l'activité 15 minutes avant selon l'activité.

Le lieu de l'activité est définis sur le planning de l'été au général ainsi que les horaires.

Le transport pour les activités éloignées (gare de Fougères) est effectué par la société de transport CHARUEL avec qui l'organisation a un contrat. Cette entreprise nous assure le transport a partir de la gare routière de Fougères jusqu'au lieux d'activités dans les horaires fixées avec eux auparavant.

Rappel : **F : 9 h – 12 h ; F : 14 h – 17 h 45** signifie transport assuré par les **Familles** (penser au co-voiturage) avec les horaires de début et de fin de prise en charge des enfants par les animateurs sur le lieu de l'activité.

C : 9 h – 18 h signifie transport assuré en **Car** avec les horaires de début et de fin de prise en charge des enfants par les animateurs. Les départs et les retours se font à **la gare scolaire de Fougères**.

Projet Pédagogique l' A.L.S.H. **(Accueil Collectif de Loisirs sans Hébergement)**

☐ **Accueillir les enfants entre 7-15 ans :**

- * Accueillir les enfants par tranche d'âge et leur proposer des activités afin qu'ils puissent s'amuser à travers des activités adaptées à leur âge.
- Adapter les activités au rythme de l'enfant (sommeil, alimentation, capacités physiques, besoins affectifs...)

☐ **Favoriser la création et l'ouverture des enfants sur le monde extérieur :**

- * Faire en sorte que les enfants « sortent de leur quotidien » (en leur proposant des activités qu'ils ne peuvent pas toujours faire)
- * Permettre à l'enfant de développer son côté imaginaire

☐ **Développer chez les jeunes la socialisation :**

- * Permettre aux jeunes de développer un savoir-vivre au sein d'un groupe (respect des règles, de l'environnement humain, matériel et institutionnel...)
- * Faire en sorte que l'enfant agrandisse ses liens sociaux

☐ **Responsabiliser les jeunes accueillis :**

- * Favoriser la création de projet(s)
- * Amener les enfants à prendre des initiatives et des responsabilités dans les activités.



LES RÈGLES

« Les 10 Commandements de l'O.C.A.S. pour l'été 2011 »

1°/ Ces petites règles, tu respecteras

2°/ Ce règlement, à tes parents, tu soumettras

3°/ Quitter l'activité seul, sans autorisation parentale écrite, tu ne pourras pas

4°/ Avec le personnel, gentil et poli, tu seras

5°/ L'environnement, tu respecteras

6°/ Objets dangereux, médicaments, jamais sur toi, tu n'auras

7°/ Jamais cigarette, alcool et drogues, tu ne consommeras

8°/ Le matériel et les locaux tu respecteras

9°/ Toujours à l'heure, tu seras

10°/ Bonne humeur, humour et gaîté, tu apporteras

Comment fonctionnent les inscriptions ?

Les inscriptions se font dans la mairie de votre commune.

Les tableaux d'activités sont disponibles 15 jours avant chaque période de vacances scolaires

Conseils : - faites l'inscription le plus rapidement possible car le nombre d'inscrits est désormais limité pour certaines sorties

- Pensez à prendre en note les activités où vous inscrivez vos enfants
- Prenez avec vous vos bons CAF et MSA car ils sont acceptés
- Remplissez la fiche sanitaire annuelle

IMPORTANT : Si votre enfant est sur liste d'attente pour une activité.

Attendez notre appel téléphonique durant les vacances pour savoir si votre enfant peut participer à l'activité.

Si vous ne recevez pas d'appel cela signifie que votre enfant peut participer.

La fiche sanitaire :

Il est important de remplir cette fiche sanitaire car nous devons avoir vos coordonnées pour pouvoir vous joindre à tout moment et/ou pouvoir vous envoyer nos demandes diverses.

CAF ou MSA ?

Lors de votre inscription il est important de savoir de quel régime vous êtes (CAF ou MSA)

Pensez à nous fournir votre fiche de remboursement MSA et votre coupon CAF (renseignez vous auprès de votre caisse pour avoir ces informations)

La Facturation

Pour plus de facilité dans le travail administratif, pensez à mettre sur l'inscription de votre enfant si vous avez besoin d'une facture pour les activités réalisés.

Si vous devez annuler une activité :

- Contacter le directeur : 06-03-87-61-31
- Dites lui: le nom, prénom de l'enfant et sa commune + les activités à annuler

RAPPEL (remboursements et avoir) :

Vous aurez un avoir si le montant de l'activité ne dépasse pas la somme de 10 €

Si la somme dépasse 10 € vous serez rembourser uniquement si vous fournissez un certificat médical

Vous recevrez votre avoir ou votre remboursement par voie postale après les vacances.

Autre questions ?

N'hésitez pas à contacter l'animateur qui n'hésitera pas à vous répondre !!

Benjamin